

Angoulême, le 5 janvier 2025

**Maison de la Forêt - 20, rue Léonard Jarraud**  
**16000 ANGOULÊME - Tél. 06 12 90 94 43**  
Courriel : [poitou-charentes@fransylva.fr](mailto:poitou-charentes@fransylva.fr)  
<https://www.fransylva.fr/n/poitou-charentes/n:2833>

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

En écrivant ces lignes, je me rends bien compte que l'année 2025 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices. Nous subissons le dérèglement climatique, mais à cet aléa, somme toute inéluctable, nous voilà malgré nous embarqués dans une instabilité politique dont on ne sait pas l'impact sur la gestion de nos Forêts, qui subissent déjà les caprices de la nature. Il n'est déjà pas facile de maintenir l'existant, résultat de longues et âpres négociations, car chaque texte, chaque nouveau décret demandent un travail de longue haleine auprès des Élus et des Chambres. Reconnaissons ici l'engagement de notre Fédération et l'écoute de certains parlementaires qui sensibilisés aux problèmes forestiers nous apportent leur soutien. La Forêt ne se construit pas sur un mandat présidentiel ou législatif. Elle se construit sur le long terme, dans la durée et grâce à des règles qui se sont progressivement établies depuis des siècles. Comme aujourd'hui certains s'imaginent qu'il faut faire "table rase" terme que pourtant ils contestent dans la gestion forestière, il faut repartir presque à zéro et se préparer à mener de nouveau les entretiens, les échanges, les tractations qui permettront à nos arbres de bénéficier d'une oreille attentive de l'État.


Malgré plusieurs augmentations de tarif annoncées parfois sans préavis, Fransylva en Poitou-Charentes n'a pas augmenté sa cotisation de base, cotisation qui est parfois double dans d'autres départements. Nos Administrateurs sont en première ligne dans les commissions où nous devons siéger, et chaque département de notre ex-Poitou-Charentes a envoyé à Paris un ou plusieurs représentants pour se former à l'action syndicale. Je les en remercie.

Il ne faut jamais baisser la garde. Je sais votre fidélité et votre engagement à défendre vos bois. Je connais aussi votre sentiment à vous sentir protégé par une Responsabilité Civile et une Protection Juridique dans ces temps de contestations et de sinistres.

L'internet n'a pas été à la hauteur de nos attentes. Nous revenons donc à un envoi papier peut-être plus approprié à la sociologie de nos propriétaires.

Je vous adresse tous mes vœux pour 2025, et d'avance je vous remercie de votre soutien.

Le président, Patrick MERCIER



- Prenez soin d'entretenir vos lisières, tout particulièrement le long des voies de communications, routes, voie ferrée, mitoyenneté. Privilégiez l'amabilité pour les "petits dossiers". Une expertise c'est déjà 800€...

- Régler sa participation par retour de courrier, c'est éviter les relances, et la perte des droits, car nos assureurs sont de plus en plus exigeants sur le calendrier de notre règlement.

***"Une forêt privée gérée et préservée au service des générations futures"***

(Répertoire des Syndicats Professionnels n° 86-263-02)

N° SIREN : 830 962 817